



Police

Zone de police
« La Mazerine »
n° 5269

AVIS DE PUBLICATION

En sa séance du 07 avril 2026, le Conseil de police a examiné les points suivants :

En séance publique

1. Approbation du PV du 12 février 2026 (partie publique) – Vote

La partie publique du procès-verbal de la séance du 12 février 2026 est approuvée à la majorité.

Les abstentions de Messieurs Claude ROMAL, Jean-Albert NYSENS et Christophe HANIN se justifient par leur absence lors de la séance du 12 février 2026.

2. Modification du cadre organique de la zone de police – Vote

Le Conseil de police approuve les modifications proposées au cadre organique opérationnel et Calog de la zone de police La Mazerine, telles que reprises dans le tableau ci-dessous, sous réserve de l'approbation du CCB du 14 avril 2026.

Cadre opérationnel

Grade	Cadre organique adapté
Cadre Officier	8
Cadre moyen	22
Cadre de base	74
Cadre agent	1
Total OPS	105

Cadre administratif et logistique

Grade	Cadre organique adapté
Calog A	1
Calog B	5
Calog C	9
Calog D	0
Total Calog	15

Total MP OPS + Calog	120
----------------------	-----

3. Budget extraordinaire 2026 – Marché de fourniture – Acquisition d'un véhicule pour le service intervention – Choix du mode et des conditions de passation de marché – Vote

Le Conseil de police approuve :

- le montant estimé du marché "Achat d'un véhicule de type SUV strippés et

équipés police pour le Département Intervention”.

- le mode de passation et les conditions du marché.
- de financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 33005/743 52.

4. Personnel – Mobilité 2026/03 - Besoins – Vote

Le Conseil de police décide :

- D'ouvrir la vacance d'emplois à la mobilité 2026/03 :
 - 1 Commissaire de police pour le département intervention
 - 1 INP pour le département roulage
 - 1 INP pour le département proximité
- En cas de mobilités précédentes infructueuses pour :
 - 1 INP pour le département proximité ;
 - 1 INP pour le département SER
 - 1 Calog niv.B pour le département ICT ;
- RESERVE : En cas de départ en pension, demande de NAPAP, promotion sociale ou mobilité pour :
 - 1 INPP pour le département intervention
 - 1 INPP pour le département proximité
 - 1 INP pour le département intervention

5. Fonctionnement – Délégation de compétence en matière de nomination des CALog niv.B – Vote

Le Conseil de police décide de déléguer au Collège de police sa compétence en matière de nomination du personnel Calog niv. B .

A huis clos

1. Approbation du PV du 12 février 2026 (partie huis clos) – Vote
2. Personnel opérationnel - Mise en pension d'un 1^{er} inspecteur de police au 1^{er} septembre 2026 – Prise d'acte

En séance publique

Présentation par la chef de corps du rapport d'activités de la zone / 2025.

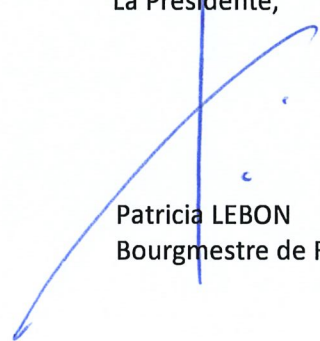
La liste ci-dessus ainsi que l'ordre du jour peuvent être consultés au siège de la zone de police, commissariat central, route de Genval, 157-159 à 1380 Lasne, dès ce mercredi 08 avril 2026 pendant 10 jours.

La Chef de zone,



Laurence COPPIETERS
Commissaire divisionnaire de
police

La Présidente,



Patricia LEBON
Bourgmestre de Rixensart